

SOLUTIONS

TERRAINS / LOGEMENTS / NEUF

HONORAIRES

- Terrains :
 - Pour les terrains inférieurs à 80 K€ 5.000 € HT
 - Pour les terrains compris entre 80 et 200K€ 6 % HT
 - Pour les terrains supérieurs à 200K€ 5% HT
- Logements :
 - Jusqu'à 200 K€ 6 % HT
 - Pour les biens supérieurs à 200 K€ 5 % HT
 - Pour les biens supérieurs à 800 K€ 4% HT
- Neuf :
 - Tout type de biens 4 % HT du TTC